

**Belle et
heureuse année
2016 !**



www.pignan.fr



P 4

Cérémonie des vœux
du Maire

P 18

Quartier St-Estève :
pose du 1^{er} arbre



SOMMAIRE



Crédit photo : Club Passion Photo Pignan

Embrasement du château durant le marché de Noël



Directrice de publication :
Michelle Cassar, Maire de Pignan

Rédaction, mise en page :
Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :
Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle Duboucher,
Denis Galinier, Véronique Gimenez,
Monique Marcillac, Patrick Mattera,
Karine Quevedo, Thierry Quilès,
Fabienne Thalamas

Impression : Impact Imprimerie
Crédits photos : Mairie de Pignan

www.pignan.fr

- 04** Actus Mairie
- 07** Actus Métropole
- 08** Travaux et urbanisme
- 12** Développement économique
- 14** Solidarité
- 16** Jeunesse et éducation
- 18** Vivre ensemble
- Lettre de la ZAC St-Estève**
- 24** Sécurité et environnement
- 26** Culture et patrimoine
- 28** Vie des associations
- 34** Démocratie municipale
- 36** Agenda



Édito

Chères
Pignanaïses,
Chers Pignanaïses,

Au seuil de cette nouvelle année, je tiens à vous renouveler tous mes vœux de bonheur, santé et réussite, tant personnelle que professionnelle, pour vous et vos proches.

Après les événements dramatiques que notre pays a connu en 2015, je souhaite que 2016 soit pour chacun de vous une année de paix, de tolérance et surtout de respect.

Notre village a retrouvé sa sérénité et mon équipe municipale et moi-même avons continué de travailler dans l'intérêt général.

La ZAC St-Estève a débuté et les premiers logements devraient être terminés au cours du 1^{er} semestre 2017. D'ores et déjà, de nombreux Pignanaïses ont pu réaliser leur rêve de devenir propriétaires dans leur village. Il en sera de même, sur le plan de l'emploi, lorsque les activités commerciales débiteront.

Ces nouveaux propriétaires et locataires nous permettront d'avoir des ressources supplémentaires.

En effet, les dotations de l'Etat vont continuer de diminuer de façon importante. En deux ans, nous avons perdu 242.147€ sans compter

l'amende de 120.000€ que nous payons à l'Etat pour manque de logements sociaux.

Vous comprendrez que notre village, comme toutes les communes de France, est durement pénalisé financièrement mais nous devons tout de même continuer à répondre à vos besoins et je peux vous assurer que je m'y emploierai avec toute mon équipe.

La route est encore longue, les choses ne vont jamais assez vite mais elles se font, à leur rythme et avec les moyens financiers dont nous disposons.

Machiavel a dit : « Là où la volonté est grande, les difficultés diminuent ». De la volonté nous en avons, et dans tous les domaines.

Sachez que nous restons, mon équipe et moi-même, totalement dévoués et fidèles à nos engagements envers vous tous et surtout profondément attachés à notre beau village de Pignans.

Chalouvement

Votre Maire,

Michelle CASSAR

Port.: 06.15.73.34.45

E-mail : mcassar34570@gmail.com

L'ombre des attentats a plané sur les voeux du Maire



Mme le Maire a débuté ses voeux en rendant hommage aux victimes des attentats du 13 novembre ainsi qu'à deux personnalités de Pignan qui nous ont quittés brutalement en 2015 : le capitaine Eric Dalle, chef de corps des sapeurs-pompiers de Pignan et Gaby Michel.

Jeudi 7 janvier 2016, Madame le Maire, Michelle Cassar et le conseil municipal, ont présenté leurs voeux à près de 600 Pignonais réunis, en présence d'élus de communes voisines, ainsi que du Député Christian Assaf, et de la vice-présidente de la Métropole, Régine Hillaire.

Les perspectives 2016 ont été rappelées en mettant notamment en avant le triple objectif financé fixé depuis 2008 : désendettement de la commune, stabilité fiscale et maîtrise des dépenses de fonctionnement. Malgré cette bonne situation financière, le contexte budgétaire est contraint par la diminution importante des dotations de l'Etat.

Cependant, la politique de rénovation et d'aménagement des bâtiments publics sera poursuivie.

En matière de logements, la carence en logements sociaux sera réduite avec la livraison des premiers logements prévue pour le 1^{er} semestre 2017 dans le quartier St-Estève.

En matière de sécurité, la dernière phase des travaux de lutte contre les inondations se déroulera pendant le 1^{er} semestre 2016 rue de l'Enclos et rue de la Cité.

En outre, six nouvelles caméras de vidéo-protection vont être installées et deux agents de sécurité de la voie publique recrutés.



Concernant l'environnement, les lampes à mercure des luminaires sont remplacées par des lampes à led, ce qui représente une baisse de la consommation de plus de 50%.

En matière de développement économique et d'emplois, le nouveau quartier St-Estève sort de terre et les nouveaux commerces qui vont être créés permettront l'embauche d'une centaine de personnes. D'autre part, un soutien personnalisé est porté aux Pignanais en recherche d'emploi.

En matière de jeunesse et d'éducation, la mise en place des TAP se poursuit axée sur les activités, sportives, artistiques ou l'éveil culturel. Un self-service pour la restauration scolaire sera mis en place, à titre expérimental, à l'école Lucie Aubrac.

Concernant les animations, notre village continue son dynamisme culturel à travers les

nombreuses animations proposées et le lancement depuis plusieurs mois de séances de cinéma dans la salle du Bicentenaire.

Enfin, **en matière de solidarité et de personnes âgées**, le CCAS offre un panel de services gratuits aux administrés.

En outre, pour permettre aux Pignanais d'accéder aux soins, une mutuelle communale gérée par l'association Actiom a été proposée.

Le dispositif « Ma Commune, Ma Santé » permet aux administrés de bénéficier de tarifs avantageux, générant des économies pouvant aller jusqu'à 30%.

Les vœux du Maire se sont clôturés sur les changements opérés avec la création de la Métropole. Certaines compétences ont été transférées comme la voirie, les espaces verts, le nettoyage, le service incendie, le Plan Local d'Urbanisme et les aires d'accueil des gens du voyage. Un agent métropolitain est également présent à l'accueil de la mairie pour renseigner sur les actions de la Métropole, et le responsable de pôle territorial basé à Pignan a en charge la voirie, les espaces verts et le nettoyage de plusieurs communes.

Cependant, malgré ces changements, Mme le Maire a rappelé que les élus locaux restent les décideurs.



Actus Mairie

Christophe Desprats est le nouveau directeur général des services

En poste depuis deux mois, Christophe Desprats est originaire de Bassan, près de Béziers. Il prend donc la suite de Frédéric Gerbier qui a officié à ce poste pendant sept années.



Après des études de droit à la faculté de Montpellier et une première expérience dans un cabinet d'étude à Prades-le-Lez, Christophe Desprats passe le concours

d'attaché territorial et devient directeur général des services à Pont de l'Arn, un village du Tarn de 3 000 habitants.

Pendant cinq années, M. Desprats va gérer cette commune aux côtés du Maire avant d'intégrer, à 30 ans, la Mairie de Pignan.

Après quelques semaines, son ressenti sur la commune est plutôt positif : *« A Pignan, il règne un esprit village qui est fort agréable même si certains quartiers se développent. Les gens se connaissent et la proximité est de mise. Il est plus facile de travailler dans cet état d'esprit. Je suis conscient que l'année 2015 a été une année particulière avec l'annulation des élections et que 2016 verra la structuration des compétences transférées à la Métropole. »*

Sa volonté affichée est de faire avancer les choses, sans craindre ce changement, qui va s'opérer au fur et à mesure.

Christine Bonjean prend en charge le développement social local



Depuis le mois de novembre, Madame Bonjean a pris ses nouvelles fonctions au sein du Centre Communal d'Actions Sociales.

Elle vient en appui à Corinne Bessou, responsable du CCAS et a en charge plus particulière-

ment l'analyse des besoins sociaux sur la commune afin de mettre en place des actions en fonction des besoins des Pignonais.

En parallèle, la gestion de la parcelle des jardins familiaux attribuée au CCAS et l'aide à l'emploi sont deux autres grandes priorités qui lui encombreront également.

Actus Métropole

La Métropole : les changements pour la commune

La création de la Métropole au 1^{er} janvier 2015 entraîne le transfert obligatoire de certaines compétences qui étaient exercées par la commune comme notamment les espaces verts / la voirie et le nettoyage, le service incendie, le PLU, les aires d'accueil des gens du voyage qui sont les plus importantes.

Des compétences transférées

Le transfert de la compétence voirie / espaces verts / nettoyage à la Métropole sera le plus visible aux yeux de la population.

Une nouvelle organisation est mise en place et le maire conservera toujours les choix décisionnels et son rôle de donneur d'ordre.

Un responsable territorial Métropolitain, Pierre Dabosi, est chargé de la coordination des travaux et de l'entretien des voiries du pôle «Plaine Ouest»*. Il prendra ses fonctions à compter du 4 janvier 2016 au sein de la mairie dans un bureau mis à disposition par celle-ci.

Les demandes concernant la voirie seront toujours traitées par le responsable des services techniques de la commune.

Enfin, ces changements impliquent également le transfert de ressources humaines de la commune vers la Métropole. Ainsi, cinq agents techniques liés à la compétence voirie / nettoyage

et espaces verts sont transférés depuis le 1^{er} janvier.

Un guichet unique

Les maisons d'agglomération disparaissent au profit des guichets uniques qui seront placés dans les locaux des 31 communes. Pour Pignan, un agent de la Métropole, Stéphanie Guillemin, se chargera de renseigner le public sur les services de la Métropole, à l'accueil de la mairie.

Ce rapprochement des services municipaux et métropolitains a pour objectif d'améliorer les services à la population en conservant le rôle de proximité nécessaire au quotidien des habitants.

Des nouveaux jours de collecte pour les déchets

Afin de tenir compte de l'évolution des comportements et pour inciter plus encore à la réduction et au tri des déchets, le bac gris des déchets ménagers résiduels ne sera plus collecté dorénavant que le mardi dans les zones pavillonnaires. Pour le centre du village, la collecte se fera les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Cette nouvelle organisation a également pour objectif de réduire l'empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées de camions bennes et de baisser le coût supporté par la collectivité.

Plus d'infos sur www.pignan.fr/actualités

*Pignan, Saussan, Fabrègues, St-Jean de Védas, Cournonsec, Courmonterral, Lavérune

Travaux et urbanisme

Les travaux du pluvial se poursuivent rue de l'Enclos et rue de la Cité



La dernière phase des travaux de lutte contre les inondations démarre en janvier dans la rue de la Cité puis la rue de l'Enclos.

Environ six mois seront nécessaires pour terminer les travaux qui seront axés, comme pour les précédentes phases, sur les réseaux du pluvial, des eaux usées, l'éclairage public et la pose des fourreaux pour la fibre optique.

Les travaux vont démarrer mi-janvier afin de décaler au maximum les travaux rue de la Cité pendant les vacances de Février, pour éviter de perturber la circu-

lation aux abords du Collège St-Charles. Un sens de circulation sera mis en place afin de gêner le moins possible la circulation des véhicules.

Etant donné que le relevé des ordures ménagères sera perturbé pendant cette période, de grands containers seront placés aux extrémités de ces rues.

Deux réunions ont été au préalable organisées au mois de novembre par la municipalité et les entreprises présentes sur le chantier afin d'expliquer aux commerçants impactés puis aux riverains, le déroulement de ces travaux.

Le stade de foot est à l'étude

Suite à la création du quartier St-Estève, un nouveau stade de foot sera créé dans ce nouveau quartier en 2016. Le club de Tennis utilisera cet espace pour créer des terrains couverts.



A la demande de l'association AS Pignan, les terrains de foot seront déplacés et permettront ainsi de disposer d'un espace plus grand et d'un club house mieux adapté comprenant des vestiaires aux normes.

Un maître d'oeuvre a été désigné pour la réalisation de l'infrastructure des terrains et un appel d'offre a été lancé pour désigner celui qui aura en charge la création de la tribune et des vestiaires.

Dans le premier semestre 2016, il sera lancé la consultation du marché public pour déterminer les entreprises qui réaliseront ce projet.

Un nouveau directeur des services techniques à la tête des ateliers municipaux

Philippe Mauger, le directeur des services techniques, quitte ses fonctions pour intégrer un des cinq pôles techniques de la Métropole. Cédric Camel prend donc le relais à compter du 4 janvier 2016.

Philippe Mauger a dirigé ce service depuis 2008. Avec la création de la Métropole au 1^{er} janvier, il a saisi l'opportunité d'intégrer un des pôles techniques en tant que responsable sur le secteur Piémonts et Garrigues.

A compter du 4 janvier, Cédric Camel, qui a intégré le poste d'adjoint au directeur des services techniques depuis plusieurs mois, va donc encadrer les dix sept agents techniques.



Cédric Camel et Philippe Mauger

Autorisation de travaux

De nombreux travaux et modifications sont soumis à autorisation, leur réalisation sans obtention d'un accord officiel de l'autorité compétente* est passible d'astreintes, d'amendes et peut aboutir à la remise en état des lieux aux frais du propriétaire.

Ainsi, les interventions et travaux suivants sont soumis à autorisation de travaux selon leur ampleur ou leur localisation notamment en abords de monument historique ou en site inscrit :

- changement de destination,
- modification de surface de plancher,
- intervention sur l'aspect extérieur,
- ajout ou modification de clôture,
- création d'accès sur le domaine public.

ATTENTION :

Le dépôt du dossier de demande d'autorisation de travaux ne vaut pas autorisation. Seul l'arrêté signé par le Maire ou son représentant vaut autorisation de travaux.

L'autorisation n'est définitive qu'en l'absence de recours (dans un délai de 2 mois à compter de son affichage sur le terrain) ou de retrait (dans un délai de 3 mois après la date de l'autorisation).

> Délais d'instruction

Les délais légaux d'instruction en fonction du type de projet, de son ampleur et de sa localisation peuvent varier de 1 mois, à 5 voire 6 mois.

Il est donc important de déposer une demande d'autorisation de travaux le plus tôt possible.

Par ailleurs, ce délai ne court qu'à partir du moment où le dossier est réputé complet.

> Délai d'affichage

Dès obtention de l'accord d'autorisation de travaux le bénéficiaire de celle-ci doit afficher, sur le lieu des travaux et pendant toute leur durée, un panneau réglementaire précisant notamment la nature des travaux, le numéro du dossier enregistré en mairie et le lieu où ce dossier est consultable. Vous pouvez prendre connaissance des éléments à faire apparaître sur le panneau de chantier sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1988.

> Types de dossiers de demande d'autorisation de travaux

Il existe différents types de formulaires Cerfa de demande d'autorisation, à utiliser en fonction du projet et de sa localisation. Ces formulaires Cerfa sont téléchargeables sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.

> Constitution du dossier

Le dossier pour être complet et pour pouvoir être instruit doit comporter un certain nombre de documents listés sur le bordereau de dépôt des pièces jointes annexé au Cerfa. Ces documents doivent

** Pour Pignan, l'autorité compétente en matière d'autorisation de travaux, est la commune qui délivre les autorisations, après instruction des dossiers par les services de la Métropole et sous contrôle du Préfet.*

permettre de comprendre votre projet et de vérifier qu'il respecte la réglementation en vigueur en termes de prévention des risques d'incendies (réglementée par le PPRif), de prévention des risques d'inondation (réglementée par le PPRi) et d'urbanisme (PLU). Le dossier complet doit être déposé en mairie en plusieurs exemplaires, 4 à 5 en moyenne selon la localisation du projet.

> Déclaration d'ouverture de chantier

Au commencement des travaux, toute intervention ayant obtenu une autorisation de travaux doit faire l'objet du dépôt d'une déclaration d'ouverture de chantier, dont le formulaire Cerfa est téléchargeable sur le site internet suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1992.

> Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Toute intervention ayant obtenu une autorisation de travaux doit faire l'objet, à l'achèvement des travaux, du dépôt d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), dont le formulaire Cerfa est téléchargeable : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997.

Il est donc important de contacter le service urbanisme plusieurs mois avant tous travaux afin de savoir si une autorisation est nécessaire. Et dans ce cas de la déposer au plus tôt afin d'anticiper les délais instruction et les délais affichage.

Le service urbanisme peut aussi vous renseigner sur le formulaire Cerfa à utiliser en fonction de votre projet.

Mesures de mitigation applicables aux constructions existantes en PPRi et mise en securite en PPRif

Les constructions situées en zones rouges ou bleues du plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRi) ou du plan de prévention des risques naturels d'incendies de forêt (PPRif), doivent respecter les mesures de mitigation et de mise en sécurité énoncées dans les documents pré-cités.

Le respect de ces mesures est à la charge du propriétaire ou du gestionnaire du bâtiment. Ces mesures doivent être mises en œuvre dans un certain délai et selon une fréquence indiquée dans le PPRi et le PPRif.

Il s'agit par exemple, pour les constructions situées en PPRi, de mesures telles que :

- La réalisation d'un diagnostic,
- La mise en œuvre des mesures obligatoires imposées par le diagnostic,
- La matérialisation des emprises des pis-

cines et bassins enterrés,

Pour les constructions situées en PPRif :

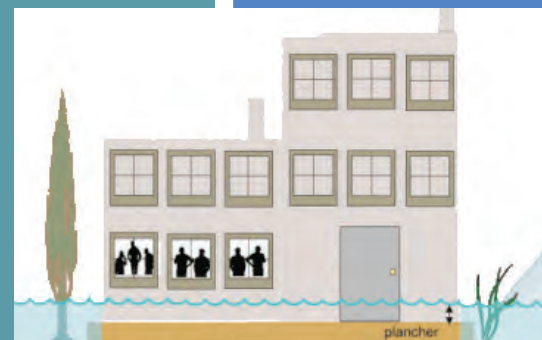
- La localisation et l'aménagement des réserves de combustibles et hydrocarbures ainsi que l'aménagement de leurs conduites d'alimentation,
- Le débroussaillage,
- L'entretien et le nettoyage régulier des gouttières.

Pour prendre connaissance de l'ensemble de ces mesures vous pouvez consulter un extrait du PPRi et du PPRif sur le site internet de la commune, www.pignan.fr, ou vous rendre au service urbanisme, tous les matins de 9h à 12h.

RAPPEL :

Tout formulaire (permis de construire, déclaration préalable, DOC, etc.) déposé doit être dûment complété pour permettre un traitement du dossier efficace.

De même que tout dossier déposé doit comporter les pièces requises pour être réputé complet et être instruit dans les meilleurs délais.



Développement économique

Le quartier de la Bornière a fêté Noël autour de ses commerçants

Le quartier de la Bornière se développe avec l'installation de nouveaux commerçants et professions libérales qui ont fait le choix de venir s'installer sur la commune et dans ce quartier.

Aujourd'hui, neuf commerces sont présents dans ce secteur dont un institut de beauté, une fleuriste, une auto-école, un centre de rééducation-kinésithérapeute, un opticien et un vendeur de pizza à emporter.

Tout récemment, une agence immobilière, un artisan boulanger-pâtissier et un cabinet dentaire ont ouvert leur porte.

A l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité a installé un sapin de Noël qui a été illuminé le jeudi 10 décembre autour d'un vin chaud et de l'arrivée du Père Noël.



Crédit photo : Nicolas Rougagnou

Les commerçants, ont, quant à eux, offert aux habitants des dégustations de leur savoir-faire.



Crédit photo : Nicolas Rougagnou

NOUVEAU : PERMANENCES

Patrick Mattera, adjoint au développement économique, emploi et commerces, tient une **permanence à compter du 1^{er} janvier en mairie, le mardi de 17h à 20h**. A compter du 2 février, la permanence se fera à l'espace Angel Perez (04 67 85 15 16).

POUR RAPPEL :

Mme le Maire Michelle Cassar : le **mardi de 17h à 19h** sans rendez-vous en mairie.

Fabienne Thalamas : le **mardi de 17h30 à 19h** sans rendez-vous au CCAS.

Tous les autres élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Hommage à Gabriel Michel

Gaby, une figure emblématique de Pignan, s'en est allé...



Notre village apprenait le 6 décembre dernier avec une profonde tristesse le décès de Gabriel Michel, à l'âge de 88 ans. Dénommé Gaby par une grande partie de Pignonais, il se plaisait à raconter qu'il était né sur le toit d'une maison à Pinet.

Il est arrivé très jeune à Pignan où il a démarré sa carrière par le travail de la vigne. Il a ensuite intégré la société Solive jusqu'à sa retraite.

Gaby avait fait également partie de la fanfare du Réveil Pignonais et avait intégré les sapeurs-pompiers volontaires de Pignan.

Il a beaucoup marqué son village par son extrême gentillesse, son dévouement et sa bonne humeur. Tout au long de sa vie, Gaby a participé à la vie active du village et dernièrement aux marchés nocturnes de l'été où il avait sa place attitrée.

Au printemps, la municipalité prévoit d'apposer une plaque sur «le banc de Gaby» dans le parc du château, banc dont il avait fait la demande pour pouvoir discuter avec les Pignonais.

Puissent ces quelques mots faire revivre dans le coeur de ceux qui l'ont connu, côtoyé et apprécié ce que fut la vie de Gaby, un homme au grand coeur.

Solidarité

Une diversité d'ateliers pour répondre aux attentes

Atelier mémoire, atelier cuisine, gymnastique adaptée mais aussi écrivain public ou conciliateur de justice, les activités et services proposés à tous les publics sont assez variés en plus d'être pratiques.

Le CCAS renouvelle son atelier cuisine un mercredi par mois à compter du 13 janvier jusqu'au 15 juin 2016 de 9h à 12h.



Basé sur l'équilibre alimentaire, une nutritionniste de l'association Brain Up anime l'atelier en prodiguant des conseils et des astuces autour de la préparation d'un menu complet et équilibré.

L'atelier mémoire, quant à lui, est reconduit chaque jeudi de 11h à 12h jusqu'au 17 février. Le but est de lutter contre les effets néfastes du vieillissement cérébral et de permettre dans un cadre préventif de pallier aux troubles de la mémoire.

Pour celles et ceux qui souhaitent faire de l'exercice, l'atelier gymnastique reprendra au mois de janvier avec l'association Jouvence.

D'autres services sont également proposés notamment le conciliateur de justice qui intervient dans le règlement amiable de litiges, dans les conflits d'ordre civil, social ou rural, par simple appel direct à M. Gal au 06 68 98 85 61.

Et enfin, l'écrivain public rédige les courriers administratifs, privés ou professionnels sur rendez-vous au 04 67 47 47 37.



Corinne BESSOU
Responsable du CCAS
04 67 47 47 37
corinne.bessou@pignan.fr

Christine BONJEAN
Chargée du développement social local
04 67 47 70 66
ccas@pignan.fr

Une solution pour aider les 16/25 ans

La mission locale des jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole propose un accueil personnalisé et de proximité avec une conseillère, du mardi au vendredi de 9h à 12h. L'objectif est de guider les

jeunes dans les différentes étapes nécessaires à l'insertion professionnelle, mais également sociale.

Contact : Allée des acacias
04 67 75 29 67 - 06 03 44 28 56

La mutuelle communale «Ma Commune, Ma Santé» fait le point

Suite à la réunion d'information du mois d'octobre, l'association ACTIOM «Ma Commune, Ma Santé» a été sollicitée par une cinquantaine de Pignonais, en majorité des personnes retraitées.

Cette démarche d'action sociale engagée par le CCAS de la commune, qui permet aux non salariés de bénéficier d'une solution santé mutualisée, a été très bien accueillie.

Lors des permanences, les rendez-vous

individuels ont permis à de nombreuses personnes d'améliorer leur niveau de prestations d'une part, et d'autre part, de réduire ou de maintenir le montant de leur cotisation. Quelques personnes ont pu également, soit bénéficier de l'Aide Complémentaire Santé, soit recourir à nouveau à une mutuelle.

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes exclues des contrats collectifs, il est accessible toute l'année via le CCAS ou l'association ACTIOM.

Les missions du CCAS autour du développement social

Christine Bonjean a rejoint le CCAS depuis le mois de novembre avec pour principales missions :

- **de dynamiser l'aide à la recherche d'emploi.** Un soutien personnalisé et individuel est proposé sur rendez-vous pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches et recherches.

- **d'analyser les besoins sociaux locaux** par le biais d'actions de développement social en lien avec les institutions publiques et privées, notamment le monde associatif.

- **d'animer les ateliers multimédia** en proposant des cours d'initiation et de pratique internet (sites administratifs, envoi de mails...). Ces ateliers reprendront en janvier en groupe restreint ou sur rendez-vous individuel.

- enfin, **cultiver le lien social** par l'activité



du jardin partagé. Une nouvelle parcelle dédiée au CCAS a été attribuée par les Ortoliers. Un groupe de jardiniers bénévoles apprentis et expérimentés s'est formé. Les personnes intéressées sont les bienvenues pour cultiver ensemble la solidarité et le lien social dans une ambiance conviviale. L'inscription se fait sur rendez-vous 04 67 47 70 66. La récolte est destinée en priorité aux familles suivies au CCAS.

Navette gratuite pour les seniors

La navette gratuite pour les seniors a repris du service.



Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire par téléphone auprès du CCAS.

Le mini-bus viendra vous chercher à votre domicile pour vous déposer au marché du samedi matin dans le centre du village.

Cette navette sera mise à disposition gratuitement une fois par mois sous la responsabilité d'un élu.

Jeunesse et éducation

Le salon du livre régional a récompensé les enfants

Prix du concours de nouvelles, prix du concours de dessins, la 8^{ème} édition du salon du livre régional, a été l'occasion de primer enfants et adolescents.

Lors de la clôture du salon, dimanche 15 novembre, le Maire, Michelle Cassar et Véronique Gimenez, conseillère municipale déléguée à la culture, ont remis les prix aux gagnants.



Dans la catégorie «adolescent» : Manon Bourret (1^{er} prix), Jémina Telle, (2^{ème} prix), Juliette Ratto (3^{ème} prix). Et dans la catégorie «enfant», les gagnants sont : Victor Champeyrache (1^{er} prix), Téana Delmas (2^{ème} prix), Mickaël Coulon (3^{ème} prix).

Les enfants de l'ALSH primaire Les Petites Canailles ont également planché sur le thème de l'arbre en participant au concours de dessins «en hommage à

Simone Rignault».

Le jury a désigné trois gagnants : Tristan Merten, Mélissa Bailac, Léa Lacoste.



ZOOM SUR ...

Le personnel municipal de l'école Lucie Aubrac

Episode 3/3

Pour assurer au mieux les activités, la restauration et l'entretien des locaux, la municipalité emploie dix sept personnes à l'école Lucie Aubrac.

La lourde tâche de l'entretien des locaux est assurée par Anne et Laurence dont l'entrain et la bonne humeur sont toujours de mise.



Quant à Maryse, la responsable, et Christelle, elles ont en charge la préparation de la salle de la cantine et son entretien ainsi que le nettoyage des locaux après la classe.

Les repas se font en deux services étant donné le nombre important d'enfants déjeunant à la cantine.

Elles doivent donc réchauffer les repas livrés par le traiteur, servir et débarrasser chaque table pour les deux services.



L'équipe des animateurs comprend 13 personnes qui se répartissent le planning des animations entre l'accueil du matin, le midi (avant ou après le repas) et les TAP.

Cette équipe compte Bernard, Alain, Joffrey, Jessica, Carine, Mélody, Claire, Zoubida, Ludivine, Anaïs, Solène, Chrystel et Killy.

Les activités proposées aux enfants concernent à la fois des jeux collectifs, des activités manuelles et sportives.

Killy prend en charge cette équipe d'animateurs.



Restauration scolaire

Depuis le mois de novembre, le marché public concernant la restauration scolaire a été renouvelé.

Le traiteur SHBC a obtenu le marché pour trois ans (renouvelable chaque année).



Dans son choix, la municipalité a souhaité privilégier la qualité des produits (viande française, produits bio, produits de saison).

Vivre ensemble

Près de 80 nouvelles familles se sont récemment installées dans le village

Les nouveaux Pignanais ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour cette matinée d'accueil.

Au tour d'un petit-déjeuner, Madame le Maire, Michelle Cassar, entourée des élus a souhaité la bienvenue aux nouveaux Pignanais, avant de leur présenter l'équipe municipale, les projets de la municipalité, les actions menées et de les assurer que les élus restaient à leur écoute pour faciliter leur intégration dans le village.



A la suite du petit-déjeuner convivial, une visite guidée du village par l'historien, Louis Secondy, leur a été proposée afin de découvrir les vestiges historiques du village. Cette visite s'est terminée à la cave coopérative par une dégustation des vins et la rencontre avec les viticulteurs.

300 colis de Noël distribués

Près de 300 personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu un panier gourmand pour Noël, confectionné et distribué par les élus et les membres du conseil d'administration du CCAS. «*C'est un grand moment de solidarité*», assure Mme le Maire. «*Nous distribuons les colis à domicile où nous rencontrons les seniors qui comme chaque année attendent ce moment.*»





sommaire

Inauguration 1^{er} arbre

II

le « Hameau St-Estève »

III

Le saviez-vous ?

IV

Le 25 novembre, nous avons planté le 1^{er} arbre de la ZAC St-Estève, symbole de la naissance de ce nouveau quartier. Notre objectif a été en permanence de relever plusieurs défis.

Le premier concerne le logement. 650 logements sont prévus dont 50% en terrains à bâtir, 20% en primo-accession et 30% de logements sociaux. Ainsi, quels que soient sa catégorie sociale, sa génération et son parcours résidentiel, chaque ménage pourra trouver un logement adapté à ses aspirations et à son style de vie.

Le 2^e défi concerne l'emploi, prioritairement réservé aux Pignonais. Ce nouveau quartier sera créateur d'emplois, environ une centaine grâce au développement d'activités tertiaires, commerciales et agricoles. En effet, sont prévues notamment les installations d'un supermarché, d'une restauration rapide et de différents commerces, bureaux et entreprises. Cette ZAC St-Estève n'est pas un îlot à part dans notre village mais constitue bien un nouveau quartier qui doit vivre au rythme du cœur de Pignan.

Le 3^e défi concerne l'environnement. 10 hectares sont réservés pour les espaces verts et pour les emprises minérales (voies, trottoirs, pistes cyclables et placettes), des petits murets de pierres apporteront une touche particulière qui valoriseront notre patrimoine paysager. Et enfin, la technologie LED sera employée pour l'éclairage public afin de limiter les consommations énergétiques.

Le 4^e défi concerne les équipements publics. À la demande de l'A.S. Pignan, les terrains de football seront déplacés et permettront ainsi de disposer d'un espace plus grand, d'un club house mieux adapté avec des vestiaires aux normes.

Par ailleurs, une salle de spectacle sera construite, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole.

Ce nouveau quartier qui voit le jour sera, sans nul doute, un quartier parfaitement intégré au village et une très belle réalisation qui profitera aux nombreux Pignonais.

Michelle Cassar, Maire de Pignan



ANTOINE GARCIA DIAZ



Saint-Estève

Inauguration 1^{er} arbre



Lors de l'inauguration du site Philippe Roussel (Terres du Soleil) l'a confirmé, « la qualité environnementale sera la signature du quartier Saint-Estève », car c'est une priorité forte du parti d'aménager des groupes TDS et GGL, ce qui a convaincu les élus d'inaugurer ce nouvel espace urbain en plantant un olivier vénérable le jour de la Sainte-Catherine. Outre un aménagement paysager qui signe ce futur quartier, à travers des agencements piétonniers, des circulations douces, des pistes cyclables et une grande place, la force du quartier Saint-Estève, réside dans son offre d'habitat: quelle que soit la catégorie sociale des futurs résidents, une solution est adaptée selon le budget et le style de vie.



ST-GEORGES D'ORQUES

Hameau viticole
et artisanal

Logements collectifs
- Locatifs sociaux: AMETIS
- Accession abordable: IDEOM

Locatifs sociaux
Accession sociale

Logements collectifs
Accession libre
et abordable
- TDS Promotion

Terrains à bâtir

Commerces et services

MONTPELLIER

Supermarché

Restauration rapide

Salle culturelle

Complexe sportif

COURNONTERRAL

Maisons à 200 000€

Activité automobile

Démarrage des travaux pour le « Hameau St-Estève » à Pignan

Les chantiers des 19 maisons à 200 000 € du « Hameau St-Estève » destinées aux primo-accédants ont démarré.

Ce premier Hameau porté par l'Association Maisons de Qualité depuis 2011, rentre dans une phase plus concrète, la construction des maisons.

C'est une phase où l'on va pouvoir se rendre compte sur le terrain de la qualité des chantiers et de l'engagement pris par les constructeurs notamment le respect de la « Charte Chantier Propre ».

L'objectif de l'Association est de faire de ce projet, un projet exemplaire dans tous les domaines.

La réussite de ce projet s'appuie sur :

- La coordination générale réalisée par l'Association Maisons de Qualité, qui est une première.
- L'expérience et l'expertise des 5 constructeurs agréés Maisons de Qualité (2A villas, Maisons Boivel, Le Mas Occitan, Les Toits de France, et Zigliani Bâtitseur).
- L'engagement dans une démarche de travail collaboratif aussi bien avec la commune, les aménageurs et les acquéreurs...

En 2016, l'association proposera aux 19 acquéreurs du Hameau St-Estève, une réunion pour leur présenter le fonctionnement des équipements de leur maison et les services associés.



LE HAMEAU SAINT-ESTÈVE



« CHANTIER PROPRE »



le saviez-vous?

L'actualité du quartier Saint-Estève

- Les maisons à 200 000€



Le hameau Saint-Estève, Maisons de Qualité

Été 2016

- Achèvement des maisons primo-accédants
- Livraison des lots libres



Été 2017

- Logements collectifs IDEOM

Deuxième semestre 2017

- Logements collectifs sociaux AMETIS
- Logements en accession libre TDS Promotion

Ont participé à cette lettre d'information

Mairie de Pignan

Marie Tobal

Équipe projet

Philippe Roussel, Julien Agut, Benoit Amphoux, Maryse Bollini.

contacts

Terrains à bâtir

TERRES DU SOLEIL

Renseignements
au 04 67 20 04 04
Site Internet
www.terresdusoleil.com

GGL

Renseignements
au 04 99 614 514
Site Internet
www.ggl-groupe.com

Accession logements libres et abordables

IDEOM

Renseignements
au 04 34 35 70 90
Site Internet
www.ideom.fr

TDS Promotion

Renseignements
au 04 67 20 04 04
Site Internet
www.terresdusoleil-promotion.com

MAISONS DE QUALITÉ

Benoit Amphoux
Renseignements
au 06 72 09 70 03
www.maisons-qualité.com

Logements sociaux Mairie de Pignan

CCAS

Corinne Bessou
Renseignements
au 04 67 47 47 37
Site Internet
www.pignan.fr



Les séances de cinéma trouvent leur public

Depuis le mois d'octobre, la municipalité en collaboration avec CinéPlan proposent des séances de cinéma dans la salle du Bicentenaire.

Une fois par mois, la salle du Bicentenaire se transforme en salle de cinéma où deux films sont projetés à 18h et à 20h30. Le tarif est fixé à 4 €.

Le premier film cible bien souvent les enfants en leur proposant les dernières nouveautés sorties au cinéma. Quant au second film, les adultes sont privilégiés.

Ainsi, la prochaine séance aura lieu le samedi 20 février avec au programme :

- à 18h : Belle et Sébastien 2
- à 20h30 : Babysitting 2



Inscription au repas des aînés

Chaque année, les aînés du village, âgés de plus de 60 ans, se retrouvent pour partager un moment d'amitié offert par la municipalité.

Ainsi, un repas spectacle est proposé jeudi 18 février à 12h dans la salle du Bicentenaire. Gastronomie, musiques, danses et chansons vont rythmer la journée.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au 11 février 2016.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre qui marque le 97^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 a eu lieu devant un parterre important de Pignonais et en présence des enfants de l'école Lucie Aubrac.



Plusieurs poèmes et chansons ont été lus après les discours de Madame le Maire et du Président des anciens combattants, M. Santin.

Cette cérémonie eut également comme point d'orgue la remise du diplôme d'honneur du porte-drapeau pour les récipiendaires Claude Castella et Robert Martin.



La chorale El Eco et la fanfare des sapeurs-pompiers de l'Hérault ont animé en musique cette cérémonie. Elle se clôtura dans le parc du château par le traditionnel un vin d'honneur.

Don d'organes : pose d'une plaque mémorielle

Dans le cadre du partenariat avec l'Association Française des Familles pour le Don d'Organes (AFFDO), la municipalité a organisé samedi 5 décembre la pose d'une plaque mémorielle en l'honneur des donateurs et leurs familles sur le site du parcours sportif.

Mme le Maire, entourée des élus, de Mme Gianola, la présidente de l'association et de deux autres personnes greffées ont dévoilé la plaque mémorielle.



Exposition nationale d'aviculture



L'Entente Avicole de l'Hérault organise les 27 et 28 février prochain une exposition nationale d'Aviculture dans la salle du Bicentenaire.

Environ 800 animaux de basse-cour de race pure (lapins, volailles, canards, faisans, co-bayes, pigeons et tourterelles) seront présentés au public.

Ces animaux proviennent d'élevages amateurs. Au total, 70 éleveurs viennent d'une dizaine de départements et par leur travail d'élevage et de sélection permettent de maintenir la biodiversité de toutes ces races que les hommes ont créées et élevées depuis des siècles.

Ces animaux seront jugés et primés en fonction de leurs qualités par des juges agréés, une façon de récompenser les éleveurs les plus méritants lors de la remise des prix.

Certains de ces animaux seront proposés à la vente. Les éleveurs seront présents pour renseigner les personnes intéressées au bon fonctionnement d'un poulailler, pigeonier ou lapinière.

Ouverture au public : samedi et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée : 3 euros (gratuit -12 ans).

Vivre ensemble

Le village s'est animé pour le marché de Noël

Le marché de Noël s'est déroulé le week-end du 19 et 20 décembre sous un ciel peu clément.

Cette nouvelle édition fut riche en animations, avec cette année quelques nouveautés.



Outre les quelques 70 stands de créateurs de bijoux, de textiles, de décorations de Noël et de produits locaux, la municipalité a offert aux enfants une déambulation de peluches géantes et quelques 600 cadeaux ont été distribués par le Père Noël.



L'installation d'un canon à neige sur l'avenue principale a projeté les visiteurs dans l'ambiance de Noël, autour d'un verre de vin chaud et de marrons.

Mme le Maire, Michelle Cassar, a salué la prestation de Pyragril pour l'embrasement du château qui accueille pour l'ouverture le samedi soir près de 2 000 visiteurs.

Les animations se sont poursuivies tout au long de la journée de dimanche où parents et enfants ont pu profiter des spectacles pour enfants dans les caves du château, de la patinoire gratuite mise à disposition par l'Association des Commerçants et Artisans, des structures gon-

flables et se faire photographier avec le Père Noël grâce aux photographes du Club Passion Photo Pignan.

Grâce à l'implication de chacun depuis plusieurs années, ce marché attire de plus en plus de visiteurs curieux de découvrir toutes les animations proposées.



Un spectacle de Noël pour les enfants sur le thème des saisons



Chaque année, pendant la période des fêtes, la municipalité offre à tous les enfants un spectacle de Noël.



Vendredi 18 décembre, la Compagnie Musyc'all a présenté une nouvelle création intitulée «Pagaille dans les saisons» devant

une salle du Bicentenaire comble.

Cette comédie musicale sur le thème des saisons est un savant mélange de chant, danse et théâtre.

Rien ne va plus au bureau des saisons ! Le printemps est en retard car Marraine Feuillage n'est pas venue relevée Mme Hiver de ses fonctions... Mais où est-elle passée ? La Fée des Saisons et Arsène Lutin mènent l'enquête.

Ainsi pendant une heure, les trois comédiens ont joué devant des enfants très attentifs et émerveillés par les costumes.

Le message concernant le réchauffement climatique est peut-être passé à la nouvelle génération.

Règlementation : brûlage des déchets verts

Peut-on brûler des résidus végétaux dans un jardin ?

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagés sont interdits à l'incinération à l'air libre*.

Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Des arrêtés préfectoraux précisent dans chaque département les conditions et les interdictions d'emploi du feu.



**Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.*

Des dérogations existent-elles ?

Les arrêtés préfectoraux peuvent préciser quelques dérogations portant notamment sur les résidus et produits du débroussaillage et de la taille de cultures agricoles. Des périodes dites « vertes » peuvent autoriser le brûlage certains mois de l'année en respectant des horaires définis géné-

ralement en milieu de journée.

Ces dérogations sont cependant caduques lors d'épisodes de pics de pollution et de dépassement des seuils d'alerte.

Les résidus végétaux à incinérer doivent être impérativement secs et les foyers doivent respecter un certain nombre de prescriptions : pas de vent supérieur à 20 km/h, arrivée ou réserve d'eau à proximité. Les tas de végétaux à incinérer doivent être de faible dimension.

Quelles sont les sanctions ?

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Pourquoi cette interdiction ?

Nuisances pour les voisins, odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines.

Ces brûlages peuvent être à l'origine de départ de feu dans le jardin, qui peut s'étendre à la forêt selon les situations de l'habitat et de la forêt.

Comment se débarrasser des déchets verts ?

On estime à 160 kilos par personne et par an la quantité moyenne produite dans les jardins en France. Le moyen le plus utile pour les valoriser sans avoir à les brûler est le compostage ou la déchetterie.

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux

	Vent > 40 km/h	du 1er janvier au 31 décembre					
Propriétaires ou ayants-droit	Incinération de végétaux coupés	du 1er janvier au 15 mars	du 16 mars au 15 juin		du 1er octobre au 15 octobre	du 16 octobre au 31 décembre	
	Incinération de végétaux sur pied	du 1er janvier au 15 mars	du 16 mars au 15 juin		du 1er octobre au 15 octobre	du 16 octobre au 31 décembre	
Autres usagers Tout public		du 1er janvier au 31 décembre					

- Période d'interdiction d'utiliser le feu
- Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie
- Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle
- Période non réglementée où l'on peut brûler

L'application My Predict à télécharger sur votre smartphone

La municipalité a fait le choix d'utiliser cet outil et d'en faire bénéficier les administrés par simple téléchargement de l'application.

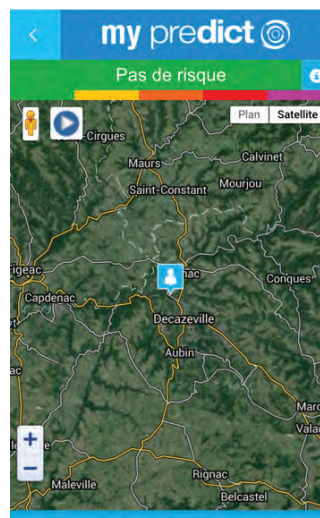


Aujourd'hui face aux risques hydrométéorologiques, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde et celle de sa famille.

Cette application gratuite permet aux particuliers d'être informés en temps réel sur les risques diagnostiqués et d'être conseillés

sur l'attitude à adopter et ce en se conformant aux consignes et actions engagées par leurs mairies et les autorités.

L'application permet également aux utilisateurs de faire partager leurs observations de terrain par l'envoi de photos commentées et géolocalisées sur le phénomène en cours.



Culture et patrimoine

Culture

Le salon du livre régional s'est clôturé avec succès



visiteurs divers romans, des ouvrages historiques, des nouvelles ou bien encore des livres pour enfants.

Durant le salon, trois conférences ont eu lieu sur des thématiques différentes : le Cambodge, «la Moselle et l'Alsace au coeur de la tourmente» et «Montlobre, enfances dérobées».

Cette 8^{ème} édition du salon du livre régional s'est clôturée dimanche 15 novembre avec près d'une trentaine d'auteurs locaux et régionaux venus partager leur passion de l'écriture.

Ce salon, organisé par la municipalité et chapoté par Véronique Gimenez déléguée à la culture, a présenté aux

Madame le Maire, Michelle Cassar et Véronique Gimenez, entourées des élus ont donc clôturé cette 8^{ème} édition en rendant hommage tout d'abord aux victimes des attentats du 13 novembre, puis les prix ont été remis aux gagnants du concours de nouvelles et de dessins, avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Les prix pour le concours de nouvelles ont été attribués à :

- 1^{er} prix adulte : Serge Rubio
- 2^{ème} prix adulte : Christiane Eden
- 3^{ème} prix adulte : Hélène Joyeux
- 1^{er} prix ados : Manon Bourret
- 2^{ème} prix ados : Jémina Telle
- 3^{ème} prix ados : Juliette Ratto
- 1^{er} prix enfant : Victor Champeyrache

- 2^{ème} prix enfant : Téana Delmas
- 3^{ème} prix enfant : Mickaël Coulon

Les gagnants du concours de dessins du centre de loisirs les Petites Canailles :

- 1^{er} prix : Tristan Merten
- 2^{ème} prix : Mélissa Bailac
- 3^{ème} prix : Léa Lacoste

Peintres et sculpteurs ont présenté leurs oeuvres

Pour cette 22^{ème} édition, l'association des peintres et sculpteurs a réuni une soixantaine d'artistes et plus de 500 visiteurs dans les caves du château



Pendant plusieurs jours, peintures, sculptures, vitraux et mosaïques ont été exposés au public.

Comme chaque année, de nombreux prix ont récompensé les artistes ainsi que les élèves qui ont participé à ce salon.

Jean-Claude Calas, président de l'association a attribué la médaille d'or «prix de la ville» à Jean-Marie Caneta.

Le deuxième prix a été remis à Jacques Menez, le prix sculpture à Pierre Gourraud, le prix pastel à Claude Traver et enfin le prix vitrail à Dorothee Sudre. Alain Maupuy s'est vu remettre le prix du public.

Le Collège Marie Curie, qui participe chaque année au salon en proposant un montage de photos et de dessins, a été récompensé ainsi que les élèves de la maternelle de Cournonsec.



Un nouveau dépliant sur le patrimoine historique de la commune

Pendant deux mois, une stagiaire en formation BTS Tourisme a travaillé sur un projet de dépliant sur le patrimoine historique de Pignan.

Un travail de recherche documentaire a été effectué à l'aide de nombreuses sources notamment avec l'historien Louis Secondy, la DRAC et le service urbanisme.

L'objectif étant de faire découvrir notre patrimoine par le biais d'un circuit de visites des principaux bâtiments historiques en passant par des passages surprenants comme la rue des porches ou les portes de l'ancienne ville.

Ce dépliant est à disposition à l'accueil de la mairie sur simple demande.



Vie des associations

Un agenda chargé pour l'AS Pignan

Le Fitness

Dimanche 14 février à 15h, la salle le Fitness organise un loto «souvenir Titi».

Vingt-cinq parties seront proposées dont 8 quines à 30 euros, 8 doubles quines à 50 euros, 8 cartons pleins pleins : 3 à 100 euros, 3 à 120 euros, 2 d'une valeur de 400 euros.

Une partie spéciale permettra de gagner une location pour une semaine dans un studio 4 personnes à Font Romeu + un caddie d'une valeur de 500 euros.

Tombola : 1 caddie plein de chez SPAR + de nombreux lots.

Tarifs : 10 € la planche de 6 cartons, 15 € la planche de 12 cartons, 20 € la planche de 18 cartons.

Contact : 06 30 81 32 26
m.salletaz@orange.fr

Après un début de saison bien rempli à travers différentes manifestations et pour répondre aux attentes de ses licenciés ainsi que poursuivre la restructuration du club, l'AS Pignan se mobilise pour proposer en 2016 d'autres évènements permettant de favoriser la convivialité, l'échange et l'ouverture du club au sein du village :

- Samedi 23 janvier 2016 : galette des rois à la salle du bicentenaire;
- Dimanche 24 janvier : tournoi en salle pour la catégorie U9 au Bicentenaire;
- Dimanche 31 janvier : tournoi en salle pour les U10/U11 au Bicentenaire;
- Vendredi 5 février : loto dans les caves;
- Du 22 au 26 février : stage de Foot (U6 à U15) au stade L. Vidal;
- Dimanche 20 mars : tournoi en salle pour la catégorie U12/U13 au Bicentenaire;
- Du 18 au 22 avril : stage de Foot (U6 à

U15) au stade;

- Tournoi national, samedi 14 et dimanche 15 mai au stade;
- et le tournoi de l'amitié, du 3 au 6 Mai au stade.



Sans oublier, bien évidemment, toutes les rencontres sportives de U6 à vétérans que vous pouvez retrouver sur le site internet : as-pignan-football.footeo.com

Les godillots de l'Amarante

L'association Amarante, affiliée à la Fédération Française de Randonnée a repris ses randonnées dans l'Hérault et aux alentours tous les mardis matins. Elle organise des séjours de 3 jours en automne et au printemps et une semaine en Juin.

Pour une bonne détente et une bonne humeur, venez rejoindre l'équipe composée de 45 randonneurs.

Une première rando vous est offerte.

Contact : 04 67 47 85 99 / amarante2pignan@gmail.com



Un spectacle féerique avec le Club GRS

Le Club GRS Pignan vous donne rendez-vous le 10 janvier, à 17 h pour un gala du Nouvel An.

Conçu sur le thème de Cendrillon, le nouveau spectacle mettra en scène plus de 80 gymnastes, de 5 à 26 ans. Curieux, familles, amis, passionnés de GRS, petits et grands, les portes de la salle du Bicentenaire vous seront grandes ouvertes pour l'occasion.

Contact :

www.grs-pignan.fr

www.facebook.com/grspignan



Le yoga dans tous ses états

L'association Kolam a repris ses activités autour du yoga dès le 7 septembre, cours hebdomadaires les lundis, mardis, mercredis et jeudis, ateliers les samedis et dimanches, et stages à venir...

Parallèlement, des séances de massage dispensées depuis bientôt 2 ans à la salle de yoga à la Peyssine sont un bon complément à la pratique du yoga !

Enfin, nous avons inauguré une série de rencontres autour de films (SADHU), qui se poursuivra durant l'automne et l'hiver !

Les prochains ateliers auront lieu :

Les samedis : 16 Janvier, 6 Février, 19 Mars et 9 Avril 2016.

Association Kolam: 04.67.47.76.57

<http://www.yoga-kolam.fr>



Vie des associations

Les concerts d'Internote

L'école de musique Internote a repris ses activités et c'est l'effervescence.

Après le concert de Noël donné par les élèves à l'église de Murviel-lès-Montpellier, samedi 12 décembre, nous débuterons l'année 2016 avec le concert des professeurs de l'Internote au salon de musique du Château de Lavérune, le dimanche 17 janvier à 17h.



Les élèves et toute l'équipe de l'Internote seraient heureux de partager avec vous ces moments autour de la musique.

Peinture textile, couture et graphisme : des stages de couture très créatifs organisés par ID COUTURE

L'association ID couture organise des stages de coutures tous niveaux pour adultes et enfants lors des vacances scolaires.



L'objectif d'ID Couture pendant ces stages est de mélanger différentes techniques alliant :

- Graphisme ou design textile : recherche, imagination et création, des formes, de la

matière, des couleurs, le tout constituant une thématique, un univers.

- Création de son imprimé selon son thème choisi, par le biais de pochoirs et peintures textiles ou d'appliqués.

- Réalisation de l'accessoire textile (sac, pochette ou vêtement), patronnage, coupe et assemblage .

Le prochain stage se déroulera en Février. Programme et tarifs disponibles sur : <http://id-couture.blogspot.fr/>

Les cours de couture débutant et initié, adultes ou ados sont accessibles toute l'année. Pour un meilleur suivi les cours s'effectuent en petits groupes (maximum 3 personnes).

Des ateliers pour enfants (à partir de 10 ans) ont lieu tous les mercredis après-midi.

Contact : Isabelle Buche - 04 67 20 36 67 isahubert@yahoo.fr

Stage de peinture

Dès la rentrée 2016, des stages de peinture pour les adultes sont proposés par l'Atelier de Marie.

Les dates sont fixées suivant les disponibilités des élèves de 9h à 17h (50€ les deux jours).

Il vous suffit juste d'appeler ou d'envoyer un mail pour soumettre vos dates.

Des cours toutes techniques sont proposés également à partir de 6 ans, toute l'année dans la joie et la bonne humeur !



Cohésion et convivialité pour les Ortoliers

L'année a été active pour l'association avec l'organisation de plusieurs actions comme la Fête des Ortoliers, la chasse aux œufs ainsi que la mise en place de plusieurs journées d'entraide.



Il est demandé à l'ensemble des jardiniers de participer à ces journées qui permettent d'entretenir les parties communes et surtout pour maintenir une certaine convivialité et cohésion entre les jardiniers.

Faute de temps ou de déménagement pour certains, plusieurs parcelles se sont libérées, ce qui a permis de faire le bonheur des neuf premières personnes inscrites sur la liste d'attente.

La nouvelle année repart avec un nouveau bureau composé de la majorité des anciens membres et d'un nouveau président, Daniel Delauze.

Blog : lesortoliersdepignan.eklablog.com

Les bridgeurs en Catalogne

Devenue désormais une tradition, la sortie annuelle des bridgeurs de l'As de Pique a eu lieu en septembre. Elle a réuni durant trois jours les adhérents de cette association à Alenya, au Domaine du Mas blanc.



Ce sont donc 25 joueuses et joueurs qui

ont profité, sous un ciel particulièrement clément, de la beauté de la côte merveille avec une visite de Collioure et une promenade ludique en petit train.

Et, bien évidemment, ils se sont adonnés à leur passion favorite en disputant, dans les accueillantes salles du Mas blanc, des tournois acharnés.

Vous pouvez les rejoindre chaque jeudi, de 14h à 18 h, Salle Dominione à Pignan où vous êtes les bienvenus. Une professeure diplômée peut même vous aider à débiter ou à vous perfectionner.

N'hésitez pas à contacter le président Pierre Drap au 06 30 19 32 26 ou à "asdepique.pignan@sfr.fr"

Créations à découvrir

L'association l'Atelier Féminin expose ses créations du **6 au 10 avril** dans les caves du château .

Au programme : aquarelles, peintures, huile, soie, patchwork et divers.

Ouvert du mercredi au vendredi de 14h30 à 18h30, samedi et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Entrée libre.

Vie des associations

Les 10 ans de l'antenne du secours populaire

Prochaines conférences

Suite à l'assemblée générale de l'association L'Olivier du 7 octobre, les prochains thèmes des conférences ont été retenus : les chrétiens en orient, l'ascension du Kilimandjaro et le verre. Les dates seront programmées début 2016 en février et avril.

Un nouveau bureau a été élu : Delanoue Pierre-Marie (président), Bessodes Bernadette (secrétaire adjointe), gottie-zimmerlin Pierre-Richard (trésorier adjoint), Landier Michel (trésorier), Polo Marie (secrétaire) auxquels est venu s'ajouter Rives Georges (vice-président).

Comme il est de coutume, la séance s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Contact : lolivier.pignan.saussan@gmail.com

C'est dans une ambiance conviviale et festive que le Secours Populaire a fêté ses 70 ans de solidarité le 26 septembre dernier, ainsi que les 10 ans de son antenne Pignanaise.



Un anniversaire haut en couleurs qui a réuni les membres de l'équipe bénévole

de Pignan et les familles bénéficiaires des aides solidaires prodiguées tout au long de l'année par l'association.

Au cours de l'après-midi, des talents cachés se sont révélés au micro d'un karaoké improvisé, tandis que les enfants revêtaient les atours de petit Robinson dans les ateliers animés par l'association archéologique de Pignan. Tous ont pu s'initier tour à tour au tir à l'arc, à la peinture rupestre ou encore à l'allumage d'un feu en milieu naturel.

Pour poursuivre ses actions de lutte contre les exclusions et les pauvretés, le Secours Populaire de Pignan accueille vos dons et vos bonnes volontés.

Contact : pignan@spf34.org

Le comité de jumelage a marqué la rentrée 2015 et amorcé 2016...

Tout d'abord, le jumelage a exposé à la médiathèque «L'Allemagne, pays aux multiples facettes» qui présentait des photos relatives à l'histoire, la géographie, les villes principales, les grands musiciens et l'industrie. La soirée «choucroute» fut aussi un succès avec 108 personnes pour cette spécialité alsacienne.

Puis, la sortie culturelle à Rodez avec les visites du Musée Soulagès et de la ville. Le loto et le marché de Noël ont clôturé l'année 2015.

Le Comité de Jumelage organisera une soirée le samedi 3 février dans les caves

et participera ensuite au Carnaval 2016.
Contact : Joëlle Menez 06 07 19 45 04



Maison de retraite l'Oustal

Un établissement qui vise la labellisation

L'association l'Oustal accueille 68 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer avec une prise en charge non médicale.

Ainsi, la prochaine formation sera orientée sur l'animation afin que chacun donne du sens à sa journée et ne soit pas inactif.

En 2016, la thématique restauration sera

au coeur de la future formation afin d'adapter la nourriture au résident.

L'objectif de la directrice est d'obtenir la labellisation de son établissement qui est une marque d'exigence et de qualité pour un lieu d'accueil qui défend l'autonomie, la citoyenneté et la liberté.



L'établissement est ouvert depuis 1982. En 2004, sa directrice, Céline Durand, a souhaité intégrer la méthodologie de soin Gineste-Marescotti qui est basée sur la «Philosophie de l'humanité».

Elle a ainsi orienté la formation de l'ensemble du personnel sur le fait de rapprocher le soignant et le soigné dans leur humanité, d'améliorer les soins et accompagner les personnes âgées dans la tendresse et le respect de l'autonomie jusqu'à la fin.

Régulièrement, le personnel est formé pour améliorer son approche et le rapport au patient.



Depuis 2013, l'établissement a subi une réhabilitation avec un agrandissement de la partie nuit et des travaux d'aménagement des jardins extérieurs et du parking.

Portrait

Maelig Grellier, une médaille au championnat d'équitation

Maelig Grellier Cavaignac est inscrite au centre équestre de Horse-Ball d'Aramon dans le Gard et a obtenu la médaille de bronze au championnat club junior Elite.

Ce sport collectif à cheval met en présence deux équipes de six cavaliers, dont quatre sur le terrain.

Les joueurs doivent ramasser à terre, sans jamais descendre de cheval, un ballon pourvu de six anses en cuir et, par un jeu de passes, d'attaques et de défenses, l'envoyer dans des buts fixés en hauteur aux extrémités du terrain.

Maelig pratique cette discipline depuis 6 ans. Elle a débuté à l'âge de 12 ans au club de St-Georges d'Orques. Cinq championnats sont à son actif.

En 2012, son équipe a remporté le championnat de France en minime catégorie 1. En 2013, elle a été 3^{ème} au championnat de France cadet catégorie 1. En 2014, 2^{ème} au championnat de France cadet élite et en 2015, 3^{ème} au championnat junior élite.

Avec ce beau palmarès, Maelig ne compte pas s'arrêter ainsi et envisage pour 2016 de mettre en place un circuit amateur d'équipe féminine et participer au championnat de France du Mans en équipe féminine.

Ces victoires sont le résultat d'une très forte motivation du cavalier mais aussi d'un long travail en profondeur et d'une bonne préparation.



Démocratie municipale

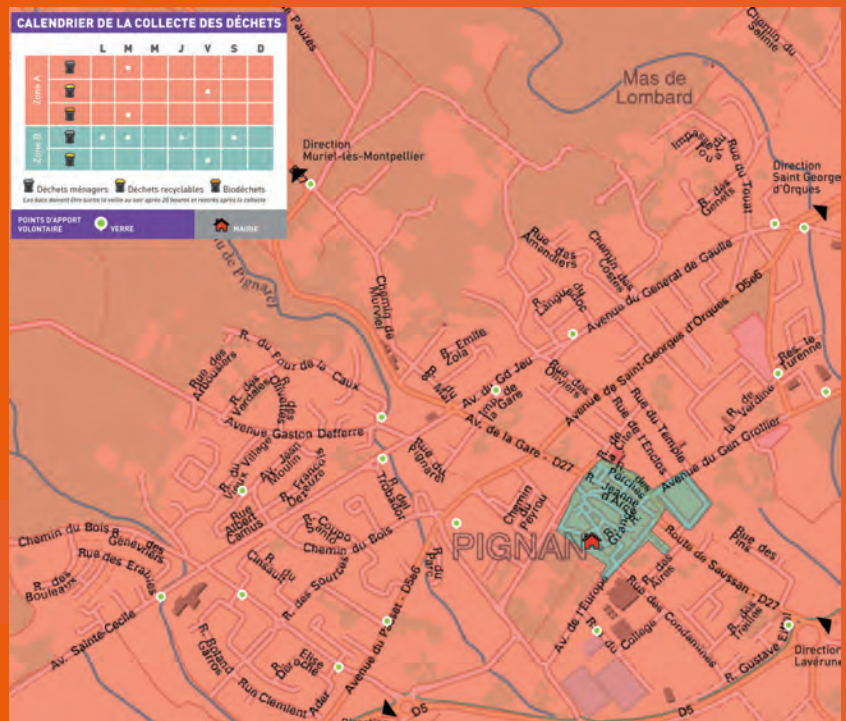
Expression de l'opposition

En tant que citoyens et élus de la République, nous sommes très choqués et profondément attristés par les attentats qui ont frappé des centaines d'innocents en plein coeur de Paris, le vendredi 13 novembre. Les mots sont dérisoires pour décrire cette barbarie, comme pour exprimer la douleur dans laquelle certains sont plongés au lendemain de ces actes odieux. A ceux qui ont été blessés, à leurs familles, et leurs proches, à tous ceux qui ont perdu un être cher, nous voulons dire notre tristesse et notre totale solidarité. Nous traversons cette épreuve douloureuse ensemble soudés, face à ceux qui veulent détruire nos

libertés et notre démocratie. Cette tragédie et cette frénésie de violence nous responsabilisent, si besoin il en était, à être les garants et les défenseurs des valeurs de notre République : «LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ».

En ce moment de deuil il est important de continuer à vivre et partager, en famille et entre amis, les fêtes de Noël et de fin d'année. Que 2016 soit une année de paix. Vive la République, vive la France.

Marc Gervais, Isabelle Iribarne, Daniel Beraud, Marie-Thérèse Mercier, Jasmine De Block, Bernard Priou



**+ DE TRI
- DE DÉCHETS
LA COLLECTE CHANGE
LE 4 JANVIER !**

Tout savoir sur
montpellier3m.fr/collecte

OU

Appel gratuit depuis un poste fixe
0800 88 11 77
Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h



Janvier

Cérémonie des voeux
Jeudi 7 à 19h
 Salle du Bicentenaire

Séances cinéma
Samedi 16 à 18h30 et 20h30
 Salle du Bicentenaire

Don du sang
Lundi 18 de 15h à 19h
 Caves du château

Thé dansant
Jeudi 28 à 15h
 Caves du château

Février

Repas déguisé du jumelage
Samedi 6 à 20h
 Caves du château

Loto les enfants du village
Samedi 13 à 20h30
 Salle du Bicentenaire

Repas annuel des aînés
Jeudi 18 à 12h
 Salle du Bicentenaire

Séances cinéma
Samedi 20 à 18h et 20h30
 Salle du Bicentenaire

Thé dansant
Jeudi 25 à 15h
 Caves du château

Exposition nationale
 d'aviculture
Samedi 27 et dimanche 28
 Salle du Bicentenaire

Mars

Séances cinéma
Samedi 19 à 18h et 20h30
 Salle du Bicentenaire

Course VTT La Pignanaise
Dimanche 20
 Parc du château

Féria de Pâques
Du 26 au 28
 Parc du château

Thé dansant
Jeudi 31 à 15h
 Caves du château

www.pignan.fr

Hiver 2016 - N°17 - Le Petit Pignonais